



L'essentiel

Le mensuel qui retrace l'essentiel des Entrepreneurs de l'Auxois

- >> Entrepreneurs de l'Auxois
- >>> Un territoire
- >>>> Une dynamique
- >>>>> Une économie
- >>>>>> Des actions...



L'interview du mois

Yann Thomas, directeur des opérations aux Ateliers d'Armançon à Semur-en-Auxois

« Le succès de notre entreprise, ce sont les emplois que nous créons »

La dernière réunion plénière de l'association des Entrepreneurs de l'Auxois se tenait aux Ateliers d'Armançon à Semur-en-Auxois. Rencontre avec son directeur des opérations Yann Thomas.



Vous êtes un acteur économique majeur du territoire de la Haute Côte-d'or, pouvez-vous nous décrire votre activité et quels sont vos clients ?

Nous sommes fabricants d'articles de maroquinerie pour les industries du luxe. Je ne peux pas citer par écrit les noms de nos clients... ce sont les maisons de modes les plus prestigieuses.

Comment expliquez-vous le succès de votre entreprise familiale depuis plusieurs années ?

Tout d'abord le succès de l'entreprise, ce sont les emplois que nous créons. Ces emplois sont créés car nos clients vendent de plus en plus de produits dans le monde entier, les marchés émergents tirant le besoin et la croissance. Donc nous ne faisons que suivre cette tendance et nous tentons de nous y adapter.

C'est dans cette capacité à s'adapter que nous avons connu cette croissance (et donc ce que vous appelez «réussite»). Mais au fond nous avons réussi à mixer une culture «métier» (savoir-faire, technique produit) à une culture industrielle (organisation, lean, management, supply chain, ERP...)

Au-delà de ces aspects, nous avons également autour de nous une équipe qui sait faire la différence peut être par rapport à d'autres. Chaque personne recrutée partage la même culture, les mêmes valeurs. Nous partageons tous cinq valeurs du travail : savoir-faire, esprit d'équipe, qualité, performance et satisfaction clients ; cinq valeurs humaines : intégrité, respect, relation à long terme, convivialité et solidarité.

Et une entreprise familiale, ces sont des actionnaires-dirigeants... ce sont les mêmes personnes qui décident de la stratégie et sont en charge de l'appliquer au quotidien.

Vous avez mis en place avec le GRETA de Montbard une formation « CAP Maroquinerie » : quels sont pour vous les attendus de cette formation ?

Mettre en place une formation adaptée à nos besoins «métier», nous permettant de recruter de jeunes maroquinières maîtrisant les bases de notre métier.

La concurrence notamment asiatique constitue-t-elle un danger ? Pourquoi avoir implanté une usine au Vietnam ?

La fabrication asiatique n'est pas un vrai danger pour nous. Nous ne jouons pas dans la même cour sur l'aspect qualité et volume. Le Made in France est également une étiquette qui protège nos emplois en France et qui permet à des marques prestigieuses de conserver un niveau qualité très élevé pour se distinguer des produits plus basiques.

La volonté d'une usine au Vietnam est justement de pouvoir s'adresser à des clients qui ne peuvent pas se payer le Made in France mais qui souhaitent pour autant être compétitifs. Cela permet également à nos clients de conserver le contact en France via notre bureau d'études et d'éviter de se déplacer.

Comment voyez-vous l'évolution de votre Marché à moyen terme ?

Un marché où l'offre-produits va encore s'agrandir (plus de modèles, encore plus de mode, de couleurs, de créatif...). Les fabricants vont devoir faire face à cette demande et à cette segmentation, en offrant aux clients une capacité à industrialiser vite et bien...

Actualités

« Coup de balai » sur vos déchets dangereux

Une opération d'élimination des déchets dangereux réservée aux artisans et entreprises de la Côte-d'Or sera organisée du 18 au 29 juin 2012, au tarif unique et préférentiel de 0,68 HT/kg. Pour en savoir plus, contacter l'un des prestataires de l'action : EDIB à Longvic, 03 80 71 42 62 ; TECHNYGIENE ESTIVALEON à Chevigny-Saint-Sauveur, 03 80 48 25 25 ; BOURGOGNE RECYCLAGE à Longvic, 03 80 65 14 69 ; DECHETTERIE PROFESSIONNELLE à Dijon, 03 80 23 98 80.

A vos agendas

Une réunion «Export» sera organisée par la CCI Côte-d'Or le jeudi 26 juin à 18 heures à la Maison des Entreprises à Montbard.

La réunion inter-clubs avec l'association des Entrepreneurs du Châtillonnais aura lieu le 4 juillet prochain à 18 heures à Massingy, à l'Oeno Centre Ampelopsis.

Prochaine plénière au Parc de l'Auxois



La réunion plénière de juin est prévue le 14 au Parc de l'Auxois à Armay-sous-Vitteaux à 18 heures. Au programme, visite des installations du parc, et présentation de la «commission attractivité du territoire» par André Palazy et Vincent Stenger, ainsi que la présentation du nouveau site internet du club par la commission Communication.

Le nouveau site internet en ligne

Le nouveau site internet de l'association est désormais en ligne. Il est d'ores et déjà consultable à l'adresse : www.auxois-21.com. Au sommaire, la présentation du club, de son fonctionnement, de ses objectifs, de ses adhérents et de ses commissions, les compte-rendus des plénières et les bulletins de l'Essentiel en téléchargement, l'actualité du monde économique du secteur, la diffusion de CV de demandeurs d'emploi et de recherche de stage... Il sera présenté officiellement lors de la prochaine plénière. A noter que les membres ou les partenaires souhaitant diffuser une information dans la rubrique Actualités sont invités à contacter le président du club, André Palazy (president@auxois-21.com) pour obtenir sa validation avant diffusion.



Entrepreneurs de l'Auxois

Dernière plénière aux Ateliers d'Armançon à Semur-en-Auxois

Visite en images...



Yann Thomas, actuel directeur des opérations aux Ateliers d'Armançon, explique le fonctionnement de l'entreprise aux membres de l'association ici en compagnie, du président André Palazy et de Patrick Molinoz, président du pays d'Auxois-Morvan côte-d'orient et conseiller général



Marc Devimes, Hervé Ouin et Gérard Govin, sont intervenus pour présenter l'action de la commission «Stratégie et amélioration continue» visant l'aide aux entreprises PME et TPE



Thierry Thomas, président directeur général

Une action de sensibilisation de Boost'Avenir

L'entreprise et le handicap



Dans le cadre de ses missions, BOOST'AVENIR organise le rendez-vous des Ambassadeurs du Handicap en Haute Côte-d'Or, événement fédérateur qui réunira les entreprises de Haute Côte-d'Or et leurs salariés, le 21 juin à 15 heures à la Grange du château de Bussy-Rabutin.

Cette action de sensibilisation inter-entreprises a pour but de faciliter la communication en interne sur le thème du handicap à travers deux axes : sensibiliser vos managers afin d'éloigner les préjugés et les comportements pénalisant l'insertion ou le maintien dans l'emploi des personnes handicapées ; valoriser les actions exemplaires des entreprises du territoire en matière d'emploi de personnes handicapées.

Trois temps forts jalonnent ce rendez-vous : Présentation d'une pièce de théâtre d'une durée de 45 minutes, par la Compagnie *Guichets Fermés* ; la présentation de témoignages d'entreprises de Haute Côte-d'Or sur leurs actions en faveur des travailleurs handicapés ; temps dédié aux échanges et au partage lors d'un cocktail.

Le petit fauteuil de Raymond



Le petit fauteuil de Raymond, pièce de théâtre d'entreprise présentée par la compagnie *Guichets fermés* autour du thème du handicap, est un vaudeville qui aborde sans tabou ni compromis tous les thèmes comportementaux et législatifs de la loi de 2005, en reconnaît la difficulté et aborde des pistes de succès quant à l'intégration des handicapés dans une équipe.

Renseignements auprès de Emmanuelle Gautheron, responsable Emploi/Formation UIMM/DEFI 2 CONSEIL, tél. : 03 80 77 85 15, egautheron@maison-desentreprises.com.